



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-72392>

Département(s) de publication : **67**

Annonce n° **24-72392**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d agglomération de Haguenau

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Extension et maintenance du système de vidéoprotection des espaces publics et extension des réseaux de fibre optique,

Description : Extension et maintenance du système de vidéoprotection des espaces publics et extension des réseaux de fibre optique,

Identifiant de la procédure : b3454f3a-cf27-442b-8026-31ce05cddb9f

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 32323500 Système de surveillance vidéo

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 32560000 Matériaux à fibres optiques

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : o L'accord-cadre est passé pour le compte du groupement de commandes constitué entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau (coordonnateur) et les Communes de Bischwiller, Haguenau, Krautwiller, Niedermodern, Schweighouse-Sur-Moder et Wahlenheim o accords-cadres passés avec un seul opérateur économique, o les accords-cadres sont passés sans mini et pour un montant max de 200000 €/HT/an pour chaque membre du groupement, o les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées, o délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres, o la visite sur site est obligatoire. Les RDV

sont à prendre auprès de jerome.schaffner@agglo-haguenau.fr ou au 03 88 05 77 59 , o les accords-cadres sont conclus pour une durée d'un (1) an ferme. Ils seront ensuite tacitement reconductibles trois (3) fois pour une année supplémentaire, o les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur les budgets investissement ou fonctionnement de l'acheteur, o les prix sont révisables semestriellement selon les modalités définies dans le CCAP, o les candidatures et les offres sont rédigées en langue française, o critères de jugement des offres : se reporter au règlement de la consultation o les accords-cadres sont couverts par l'accord sur les marchés publics, o le numéro de dossier attribué aux marchés est le fourn-videoprotec/2024 o renseignements techniques : M. Jérôme SCHAFFNER - DANSI - 03 88 05 77 59 jerome.schaffner@agglo-haguenau.fr

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : o ne pas tomber sous le coup de l'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres conformément aux dispositions des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et R. 2143-3 et suivants du Code de la Commande Publique, o renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par les articles R. 2142-6 et 5 du Code de la Commande Publique et par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés aux candidats à un marché public et rappelés par le règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Extension et maintenance du système de vidéoprotection des espaces publics

Description : Extension et maintenance du système de vidéoprotection des espaces publics

Identifiant interne : 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 32323500 Système de surveillance vidéo

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : la conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités techniques, professionnelles et financières.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 31/07/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours et obtention de renseignements : Tribunal Administratif de Strasbourg (67070) - Tél. : 03.88.21.23.23 Courriel : greffe.tastrasbourg@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours en référé précontractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Communauté d'agglomération de Hagenu

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Extension des réseaux de fibre optique

Description : Extension des réseaux de fibre optique

Identifiant interne : 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 32560000 Matériaux à fibres optiques

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : la conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités techniques, professionnelles et financières.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres : 31/07/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours et obtention de renseignements : Tribunal Administratif de Strasbourg (67070) - Tél. : 03.88.21.23.23 Courriel : greffe.tastrasbourg@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours en référé précontractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Communauté d agglomération de Hagenu

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d agglomération de Hagenu

Numéro d'enregistrement : 20006787400012

Adresse postale : 84 route de Strasbourg

Ville : Haguenau

Code postal : 67500

Pays : France

Point de contact : Muriel ULRICH Service de la commande publique

Adresse électronique : commande.publique@haguenau.fr

Téléphone : 03388906869

Profil de l'acheteur : <https://alsacemarchespublics.eu/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0f7dd11d-7c52-4c90-b547-5b4b3e51ccd7 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/06/2024 à 08:29

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/06/2024